



CANADA

n° 86

NE PAS PUBLIER AVANT  
LE 17 DÉCEMBRE 1972

VÉRIFIER AU MOMENT DU DISCOURS

**C  
o  
m  
m  
u  
n  
i  
q  
u  
é**

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. PAUL MARTIN  
LORS DE L'INAUGURATION DE  
LA ROUTE DE L'UNITÉ ET DE L'AMITIÉ CANADIENNE  
À GOURE, NIGER,  
LE 17 DÉCEMBRE 1972

---

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Monsieur le Président  
Messieurs les Ministres  
Invités d'honneur  
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi, représentant du Gouvernement canadien, un grand honneur que d'assister à l'inauguration de la Route de l'Unité et de l'Amitié canadienne. La réception chaleureuse que vous avez bien voulu me réserver me touche profondément. Je l'interprète comme un témoignage de la sympathie qui nous unit, Nigériens et Canadiens, et de la dévotion aux mêmes idéaux fraternels que nous partageons et que nous avons entrepris de concrétiser par la coopération. Pour moi ce n'est pas un fait nouveau. Je suis déjà venu deux fois dans votre grand pays; j'ai pu apprécier l'hospitalité du peuple nigérien et son amitié envers le Canada. Aujourd'hui j'ai de nouveau l'occasion - et j'en suis heureux - de vous remercier encore une fois de votre accueil.

Par mes visites au Niger, j'ai pu apprécier l'ambition que vous vous êtes donnée, Monsieur le Président, vous et votre peuple, de tailler au Niger une place d'honneur dans la grande famille des nations de l'Afrique. Avec grande joie, j'ai constaté à chaque fois les progrès accomplis par votre pays, grâce aux efforts que vous déployez pour son développement.

A l'occasion d'entretiens que j'ai eus avec le Premier Ministre du Canada, le Très Honorable Pierre Elliot Trudeau m'exprimait son admiration devant la volonté du peuple nigérien de progresser dans la voie du développement économique et social. Je me félicite de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui de vous dire combien cette volonté inébranlable et cette ouverture d'esprit ont impressionné le gouvernement canadien. Les rapports officiels entre nos deux gouvernements et les contacts individuels qui se tissent entre nos deux peuples à un rythme croissant sont autant de preuves de l'amitié qui se développe entre nos deux pays. Qu'il me soit permis de revoir avec vous pendant quelques instants les étapes principales du progrès de cette amitié.

Sur le plan officiel d'abord, je note que l'année 1972 marque le dixième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre nos deux pays, en 1962. C'était bientôt après le début, bien modeste, de notre effort commun de coopération, avec l'arrivée au Canada des premiers boursiers nigériens et l'arrivée ici des premiers coopérants canadiens. Le Niger était à ce moment-là, un pays lointain et peu connu des Canadiens. Il fallut attendre l'année 1967 pour assister au vrai départ de nos relations. A notre invitation de se joindre à nous pour célébrer le centième anniversaire de la confédération canadienne, le Niger a su répondre en nous manifestant sa solidarité.

La participation active du Niger à l'Exposition Universelle de Montréal, en 1967, et votre présence, M. le Président, à la journée du Niger, ont permis à des milliers de Canadiens de faire connaissance avec le peuple nigérien et de multiplier les contacts humains établis par les boursiers nigériens, qui étaient venus poursuivre leurs études au Canada depuis le début de notre coopération.

Depuis ce temps, M. le Président, nos rapports ont connu une fréquence et une intensité accrues. Nos relations diplomatiques, qui étaient certes sans nuages, sont maintenant le véhicule d'une coopération active dans les domaines les plus importants de votre développement. L'année qui a suivi les fêtes de notre centenaire, l'Honorable Lionel Chevrier, à la tête d'une mission canadienne de coopération, venait étudier, avec vous, les secteurs sur lesquels pourrait porter la coopération canado-nigérienne. Puis, répondant à l'appel que vous aviez vous-même lancé aux cours des années précédentes, le Canada décidait de se joindre au Niger, et aux autres pays francophones du monde, en assistant à la première conférence de Niamey, qui décida de la création de l'Agence de Coopération culturelle et technique, qui devait voir le jour ici même, deux ans plus tard.

Déjà unis par des liens bilatéraux, nous devenions ainsi, sur votre initiative, partenaires d'un organisme d'action multilatérale qui allait nous permettre d'œuvrer, ensemble, à l'échelle mondiale, à exploiter, au profit de l'action et de l'amitié, notre héritage commun de la langue et de la culture françaises. Pour donner plus de vigueur à cette amitié grandissante, vous êtes vous-même, M. le Président, revenu nous visiter en 1969, puis encore l'année dernière. Ces visites constituent la manifestation la plus claire de ces liens intimes et désormais familiers qui se sont établis entre nous.

L'amitié canadienne pour le Niger s'est aussi manifestée, de façon particulière, par l'arrivée dans votre pays au cours des dernières années, de dizaines de Canadiens qui, prenant la relève de ceux qui avaient déjà travaillé dans les domaines de l'assistance technique: dans l'agriculture et l'élevage, la santé et la planification économique, s'attaquent résolument au problème des transports du Niger. Et nous voici donc maintenant à l'inauguration des travaux de la Route de l'Unité, qui est la réalisation principale de ce programme.

L'intervention canadienne dans le secteur des transports se veut à la fois générale, compréhensive et efficace. C'est pourquoi aux communications terrestres, elle croit devoir également relier les transports aériens et fluviaux.

En ce moment même, M. le Président, une petite flotte nigérienne, mise sur pied avec l'aide du Canada, franchit les frontières du Niger, pour se rendre à Gaya. La présence de cette flotte sur le Niger constitue la démonstration de ce que peuvent faire en commun nos deux pays, quand la volonté de réussir est si ardemment partagée.

La coopération entre le Niger et le Canada a donc pris une ampleur dont il y a lieu de se féliciter. On peut en être d'autant plus fier que, du moins à prime abord, les distances sont longues entre Ottawa et Niamey. Mais, au-delà des distances, il y a aussi des facteurs géographiques et humains, des ressemblances matérielles et politiques, qui nous unissent. Prenons par exemple ces vastes régions de savane et de sable que vous avez au Niger: elles ne ressemblent en rien à la savane canadienne, souvent couverte de neige. Pourtant la dureté du sol, son aridité et l'action du vent les rendent tout à fait semblables. Dans les deux cas, le défi à relever, pour leur mise en valeur, exige la même audace, la même détermination et parfois des techniques tout à fait analogues. Pour nos deux pays, le développement économique exigeait que les transports et les moyens de communication, à travers de vastes étendues désertiques, fassent l'objet d'investissements massifs. Au siècle dernier, le Canada a investi massivement dans les chemins de fer.

A votre tour, vous devez faire un effort immense pour compléter cette route qui constitue l'axe de votre développement et si nous avons canalisé le Saint-Laurent, vous contribuez à rendre le Niger navigable.

Mais c'est surtout sur le plan humain, que nos objectifs nationaux respectifs, se rencontrent et s'identifient, dans la mutualité des intérêts. Un objectif primordial, qui oriente l'action politique de nos deux pays, est de rehausser la qualité de la vie de ses habitants. Au Canada cet objectif est non seulement national, mais le gouvernement veut aussi le poursuivre dans la mesure du possible, par ses programmes de coopération avec les pays étrangers. Dans le mémoire sur une politique étrangère au service des Canadiens, qu'il publiait en 1970, le gouvernement canadien déclarait que les projets d'aide à l'étranger doivent, et je cite, "consister à soutenir et à favoriser la croissance et l'évolution des régimes sociaux, éducatifs, industriels, commerciaux et administratifs des pays en voie de développement, de sorte que leurs habitants soient en mesure de parfaire leur propre organisation et d'accroître leur capacité de produire, de distribuer et de consommer, des biens et des services, et, par le fait même, d'améliorer leur sort dans leur pays".

Si je voulais expliquer le sens de la décision du Canada de réaliser avec le Niger cette Route de l'Unité et de l'Amitié, je ne pourrais mieux faire que le texte que je viens de citer. Car, en décidant d'apporter sa contribution à ce projet, le gouvernement canadien reconnaissait que cette route était indispensable à toute une région du Niger. Il était aussi conscient des conséquences que sa construction aurait, pour le développement économique d'un vaste territoire et le bien-être de sa population. C'est aussi la raison profonde de ma présence ici, aujourd'hui. Elle symbolise la volonté du gouvernement canadien de collaborer avec les pays qui, comme le Niger, se consacrent résolument à leur développement économique en vue du bien-être de leur population, et l'encouragement qu'il veut donner à leurs efforts. Elle est aussi le signe du sérieux de notre action, inaugurée par la mission Chevrier, entretenue par des rencontres régulières, entre les représentants de nos deux pays, et précisée l'hiver dernier, à l'occasion de la visite que vous faisait le président de l'ACDI, M. Paul Gérin-Lajoie.

Monsieur le Président, le Canada et le Niger sont tous deux des pays immenses, par rapport à la faible population qui les habite et qu'on peut qualifier, dans les deux cas, de multiculturelle.

L'unité de chacun de nos pays dépend des communications efficaces entre leurs populations. Or, nous avons trouvé, chacun à notre façon, que la poursuite des relations internationales repose sur ce même facteur, montrant ainsi que le caractère distinct de notre unité nationale servait également à l'expression de la vocation internationale de nos peuples. La vocation du Niger en Afrique, son action médiatrice et son rôle d'interprète fréquent du Continent, se dessine avec de plus en plus de clarté, au profit de ses partenaires comme de ses voisins. Pour sa part, le Canada se veut un partenaire sincère du Niger; un partenaire qui écoute, qui comprend et qui répond, selon ses capacités, et en fonction de ses propres expériences.

Nous nous réjouissons de cette amitié qui nous tend la main par-delà les mers et les continents, et nous nous félicitons de cette coopération qu'on peut vraiment qualifier d'exemplaire.

Vive le Niger! Vive le Canada!

Vive l'amitié canado-nigérienne!